

Charte Interclub du Blois Badminton Club

Saison 2024/2025

I. Introduction

Les licenciés du Blois Badminton Club ont la possibilité de représenter le club lors des championnats interclub (IC).

Ils jouent donc dans **l'intérêt du club** avant leur propre intérêt.

Les IC sont un moyen de représenter le club dans l'environnement sportif départemental, régional ou national.

Il s'agit également de passer un moment convivial entre joueurs où les maîtres mots sont l'esprit d'équipe, le respect de chacun, ainsi que la bonne ambiance, quels que soient les objectifs sportifs d'une équipe.

II. Le pôle interclub.

❖ *Son rôle*

Le rôle du Pôle Interclub (IC) est de veiller au bon déroulement des IC tout au long de la saison.

Il a à cœur de garantir une bonne ambiance et un bon esprit dans les équipes en prévenant d'éventuels conflits, les réglant si nécessaire, et de s'assurer que les intérêts du club restent toujours prioritaires aux intérêts personnels.

En signant cette charte, les capitaines d'équipes et les joueurs s'engagent à respecter les décisions du pôle qui sera seul décisionnaire sur les priorités sportives du club ou conflits.

❖ *Sa composition*

Le Pôle IC est composé de :

- 1) De coordinateurs d'équipes IC
- 2) Des capitaines d'équipes

Les entraîneurs peuvent être consultés sur les choix sportifs.

❖ *Rôle des responsables interclubs*

Les coordinateurs IC, sont choisis par le CA après candidature préalable des intéressés.

Le rôle des coordinateurs IC est avant tout administratif, faisant le lien entre les équipes, le club et l'organe référent (comité, ligue ou fédération).

Les coordinateurs IC veillent également au bon déroulement de la saison IC.

Ils gèrent ainsi les absences prévues de joueurs ainsi que les remplacements, toujours en s'appuyant sur le projet sportif de chaque équipe.

Afin de simplifier l'organisation interne au Pôle IC, un coordinateur IC peut être à la coordination de plusieurs équipes/division/homme-femme identifiées en début de saison.

Le coordinateur IC veille à la bonne entente dans les équipes et se positionne en médiateur dans le cas éventuel de conflit entre joueurs, ou entre joueurs et capitaines, des équipes dont il a la responsabilité. Cette médiation peut se faire avec l'appui des autres coordinateurs IC, voire du Pôle IC entier.

III. Objectifs du club

- Pour les équipes mixtes, les objectifs fixés pour la saison 2024/2025 sont :

Niveau	N3	R2	D1	D2	D2 ?D3 ?
Objectif	Top 3	Maintien	Montée	Montée	Top 2

Une priorisation sera toujours faite au regard de l'équipe avec le plus haut niveau en cas de besoin de remplacement de joueur.

- Les équipes hommes et femmes, compte tenu de l'absence d'échelon régional et de l'inconnue du placement des équipes par la commission IC du comité départemental, seront nommées équipes 1,2 etc.

Hommes	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3 ?
Objectif	Top 2	Top 2	Vainqueur
Femmes	Equipe 1	Equipe 2	
Objectif	Vainqueur	Top 2	

IV. Les capitaines d'équipes.

❖ Désignation

Les joueurs intéressés par le capitanat d'une équipe ont la possibilité de faire part de leur candidature par mail, pendant l'intersaison, à la date butoir fixée par le Pôle IC, à l'adresse mail : commissionic@blois-badminton.fr
Le Pôle IC se réunira ensuite et choisira les capitaines de chaque équipe à partir des candidatures reçues.

Il est préférable que les capitaines d'équipe aient déjà passé un an en tant que licencié au BBC, afin d'avoir une bonne vision des niveaux de chaque joueur de son équipe ainsi que de l'organisation IC du club.

Nous encourageons fortement nos joueuses à se proposer en tant que capitaine !

Un capitaine s'engage à :

- Prendre connaissance du règlement IC de la division correspondante à son équipe, dans le but d'éviter des pénalités de points ou financières.
Attention les règlements des IC départementaux, régionaux et nationaux sont différents !
- Effectuer les démarches administratives liées aux rencontres : entrées des joueurs/résultats sur Badnet ou à la FFBAD, prise de photos et envoi au responsable pour la communication du club.
- Prévenir son équipe du calendrier des rencontres.

- Communiquer en amont – dans la mesure du possible – auprès des joueurs la composition probable de la rencontre à venir.
- Accepter que des remplacements pour les équipes supérieures soient demandés, en restant dans la continuité du projet du club ainsi que de ses équipes au maximum.
- S'assurer que le nettoyage des gobelets et autre vaisselle recyclable soit effectué avant leur dépôt dans le local de stockage.
- Le capitaine s'assure aussi d'avoir obtenu les volants nécessaires à la journée d'IC (et propres aux règlements ICN/ICR/ICD).

V. Les joueurs.

❖ *Modalité d'inscription*

Les pré-inscriptions de juin/juillet sont recommandées afin d'avoir un regard sur la saison à venir et favoriser ses chances de pouvoir intégrer une équipe.

Les joueurs souhaitant représenter le club en IC doivent manifester leur intérêt avant la date butoir qui sera fixée par le Pôle IC.

La présente charte devra être signée.

Une fois la constitution des équipes faites par le Pôle IC, les joueurs seront contactés par leur capitaine désigné.

Un joueur s'engage à :

- Respecter la décision du Pôle IC quant à l'équipe dans laquelle il représentera le club.
- Respecter les compositions établies par le capitaine d'équipe en amont des rencontres.
En IC, une non-sélection ou des matchs dits « sacrifices » sont possibles.
De la même manière un joueur peut ne jouer qu'un seul match, ou aucun, lors de la même journée d'ICR/ICD.
- Porter le maillot du club qui lui sera offert à la suite du paiement de sa cotisation pour une licence entraînement.
- Assister aux entraînements de façon assidue (ICN/ICR) et prévenir de ses absences auprès des entraîneurs.
- Prévenir en avance d'une éventuelle absence afin que le capitaine et le responsable IC puissent trouver un remplacement.
- Encourager les joueurs de son équipe tout au long de la rencontre.
La fin de son match ne signifie pas forcément la fin de la rencontre, l'encouragement et le coaching peuvent être la clé d'une victoire !
- Pour les joueurs d'ICD, contribuer au pot de l'amitié en apportant du salé ou du sucré.
- Participer à l'installation et/ou au rangement du matériel.

❖ *Absences*

Il est demandé aux joueurs de prendre en considération le travail de préparation que représente les IC pour les coordinateurs IC et les capitaines d'équipe.

En ce sens, les joueurs doivent prévenir bien en amont des rencontres leur possible absence.

Bien entendu des cas exceptionnels sont possibles, mais les abus répétitifs pénalisent l'équipe.

Les mesures nécessaires seront prises en cas de manquement à la présente charte, et ce afin de garantir pour tous les meilleures conditions de déroulement des IC (cf. Règlement intérieur du BBC).

VI. Equipement des équipes

Chaque joueur des équipes d'IC se verra offrir le tee-shirt interclub de la saison (à la suite du paiement de la cotisation licence entraînement). Pour une équipe évoluant en ICN, deux tee-shirts, un domicile, un extérieur, sera fourni à chaque joueur composant l'équipe.

Les volants seront fournis à chaque équipe à **domicile** avant chacune des rencontres, exception faite pour les ICR car le règlement l'impose.

Pour les équipes départementales, les matchs se feront avec des AS10. Des volants d'échauffement ne seront fournis que pour une équipe d'ICN.

Le Pôle Interclub

Nom :

Prénom :

reconnait avoir pris connaissance de la Charte Interclub (IC) du Blois Badminton Club et m'engage à la respecter.

Date :

Signature :